

Bois de Plaisance. Lot 40-97, terrain 40 x 110, vacant. L. Cousineau & E. Gohier à Chs Henri Bissonnette; \$403 [62833].

Lot 79-2, terrain 50 x 100 vacant. H. Meunier et Géo Vandelac à Adeline Monette, épouse de Abondius Galarneau; \$300 [62836].

Lot 201 avec maison etc., terrains 4 arpents et 6 perches x 21 arpents. Antoine Migneron à Albina Damers, épouse de Ferdinand Lavallée; \$5,800 [62857].

Grande Allée de Florence Lot 465-78 et 80, terrain 25 x 100 vacant. L. Cousineau et E. Gohier à Joseph Dupont; \$310. [72878].

Grande Allée de Florence. Lot 466 x 279 à 282, 288 à 293 et 277, terrain 25 x 100 vacant. Cousineau et E. Gohier à Salotte Torvaldo; \$400. [62881].

Lot 1/2 ind. pt S. O. 27. Ubalde Quesnel à Joseph Quesnel; \$400 [62894].

Lot pt 73. F. X. Allaire à Marcel Léonard; \$350 [62895].

SAULT AUX RECOLLETS

Lot pt. 214. L'Institut des Frères de St. Gabriel à The Montreal Park & Island Ry Co.; \$52.20 [62875].

Lot 291-124, terrain 50 x 100. Horm. Meunier & Geo. Vandelac à Magalger Hamel; \$125 [62876].

Lot 323-179, 180, 192 et 193. J. B. Mainville à Basile Prévost; \$622 [62879].

LACHINE P

Ave Dominion. Lot 916-141, terrain 77 d'un côté 50 de l'autre x 112. James Armstrong et J. J. Cook à Albert Williams; \$150 [62906].

POINTE CLAIRE

Lot pt 41. Maggie McFarlane, épouse de Peter Laing à Orille Louis Hénault; \$1,000 [62843].

STE-ANNE DE BELLEVUE

Lot pt 188, terrain vacant. James Brunet à Sévère Chatillon dit Godin; \$150 [62888].

VENTES PAR LE SHÉRIF

Semaine du 11 au 18 août 1896.

DISTRICT DE BEDFORD

Eugène Alphonso Dyer vs Joseph Robitaille et al.

St. André de Sutton — Une terre formant partie du lot 25 dans le 11^{me} rang, contenant 90 acres en superficie, avec bâtisses.

Vente le 15 août à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

Pierre Célestin Fortin vs Hégésippe Giroux.

Beauport — Le lot No 454, avec bâtisses. Vente le 14 août, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE KAMOURASKA

Joseph Ouellet vs Octave Thiboutot.

Ste. Anne de la Pocatière — 1o Un terrain situé au 2^e rang, de 2 arpents en superficie, étant partie du No 631; 2o Un autre lot de terre situé au même endroit de 20 arpents en superficie, étant le No 633, avec bâtisses; 3o Un terrain situé au 3^{me} rang, de 5 arpents en superficie et portant le No 718; 4o Une terre située au 3^{me} rang, de 56 arpents en superficie et portant le No 720; 5o Un autre terrain situé au même endroit, de

25 arpents en superficie, étant partie du lot 721.

Vente le 14 août, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Joseph Rioux vs J. B. Viel.

Ste-Françoise — 1o La moitié indivise d'une terre désignée sous le No 230, avec bâtisses; 2o La moitié indivise d'une terre située au même endroit, connue sous le No 231, avec bâtisses.

Vente le 15 août, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'IBERVILLE

La Ville de St. Jean vs La Succession de feu Anselme Leblanc.

St-Jean — Un demi lot de terre contenant 5040 pieds en superficie et connu comme étant la moitié du lot 594, avec bâtisses

Vente le 17 août, à 11.30 h. a. m., au bureau du shérif.

The Trust & Loan Co. of Canada vs Arcade Decelles.

St-Jean — Un lot de terre situé rue Richelieu, contenant 10288 pieds en superficie, avec bâtisses.

Vente le 17 août, à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT D'ARTHABASKA

Dans l'affaire de Louis Beaudoin failli.

St-Alphonse de Thetford — 1o Un emplacement étant le lot No 51 du 5^{ème} rang contenant 5000 pieds en superficie; 2o Un emplacement étant le lot No 52 contenant 5000 pieds; 3o Un emplacement faisant partie de la moitié sud-ouest du lot No 25 du 5^{ème} rang contenant 6000 pieds avec bâtisses; 4o Un emplacement étant partie du lot No 25 du 5^{ème} rang contenant 6000 pieds avec bâtisses.

Vente le 15 août à 9 h. a. m., au bureau d'enregistrement du comté de Mégantic.

DISTRICT DE GASPÉ

Jean Nelson Arsenault vs Energie Bourque.

Ile Amherst. — Un lot de terre désigné sous le No 238-53 contenant 10 acres

Vente le 13 août, à 10 h. a. m., au bureau d'enregistrement des Iles de la Madeleine.

DISTRICT DE RIMOUSKI

Amable Bélanger vs Alexandre Levasseur

St-Ulric — Une terre située au 6^{ème} rang contenant 150 acres en superficie et désignée sous les Nos 9a 9b 9c et 4d avec bâtisses.

Vente le 11 août à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 1^{er} août 1896.

Chez A. C. Hutchison, architecte, rue St Jacques, No 181. Une bâtisse carré Victoria, à 3-étages, formant magasin, etc.

Maçonnerie, J. H. Hutchison.
Charpente et menuiserie, L. Paton & Son.

Couverture, Montreal Roofing Co.
Brique, W. H. Boon.
Peinture et vitrerie, J. Thomas & Brothers.

Ouvrage en fer, Dominion Bridge Co.
Propriétaire, Mde D. McIntyre.

NOTES

M. F. B. McNamee vient de faire préparer les plan et devis pour un bloc au coin des rues Lagauchetière et Hermine, ce qui formera deux magasins et deux logements. M. W. E. Doran qui en est l'architecte a déjà demandé les soumissions.

PETITES NOTES

Il y a deux sortes de plumes pour les lits et pour les oreillers, celle de la Compagnie "Alaska", 290 rue Guy, Montréal et les autres. Celles-ci sont lourdes, mal nettoyées, pleines de poussière, parfois mal odorantes et toujours dangereuses; celles-là sont pures, molles, fraîches, jolies. Donc, si vous avez besoin de plumes, écrivez à la Alaska Feather Down Company, 290 rue Guy.

La présence des plantes dans les chambres à coucher est-elle dangereuse? On l'a cru en se fondant sur la propriété bien connue qu'elles ont de donner de l'acide carbonique; mais on vient de faire dans une serre, à Londres, une expérience qui prouve bien qu'elles n'ont qu'une influence salutaire. Cette serre contient six mille plantes environ, et l'on a constaté qu'au milieu du jour, sur dix mille parties de son atmosphère il y avait à peine une partie et demie d'acide carbonique, tandis que dans l'air pur normal, il y a quatre parties de ce gaz. A midi, la serre ayant été fermée pendant douze heures, l'air était surchargé d'oxygène. Au lever du soleil, après toute la nuit par conséquent, la proportion était juste la proportion normale de l'air pur.

Dans le royaume de Siam, les naturels après avoir fait bouillir les feuilles de thé, les mettent en terre pendant quatorze jours, puis les retirent, les pressent convenablement et en font des palettes à chiquer. Le produit est en grande faveur auprès des ouvriers de peine et des journaliers. Après tout, cela ne peut pas être plus mauvais ni plus malsain que le tabac à chiquer.

Au Venezuela, si l'on a malheur de demander dans un restaurant une tasse de thé, le garçon-serveur vous regarde avec compassion, appelle aussitôt le patron qui accourt et s'informe de votre santé avec une tendre sollicitude, car il vous suppose bien malade pour vouloir absorber une semblable drogue. En même temps il envoie en toute hâte son garçon chez le pharmacien.

Rien de difficile comme de se débarasser des taches d'huile sur le parquet. Le *Praticien* indique le moyen d'obvier à cet accident trop fréquent.

Premier cas: Lorsque la tache est fraîche et récente, il faut la recouvrir de talc en poudre, de terre à foulon ou de terre de salinette, produit chimique méridional et bénin qui vendent les droguistes; dans le Midi, où on la connaît si bien, on la nomme terre de "sarinel".

Deuxième cas: La tache est ancienne, le cas est grave. On la frotte alors avec du pétrole; quand le pétrole est évaporé, on lave fortement à l'eau de savon on passe à la paille de fer, on encaustique et on cire.

Voilà le malheur réparé, nous pouvons du moins l'espérer, si l'on a opéré avec patience et adresse.